

## Cœur du Grand Nancy

Nous célébrons cette année le cinquantenaire de l'intercommunalité au sein de l'agglomération nancéienne. Cet anniversaire fera l'objet de célébrations que nous espérons joyeuses, festives et surtout peu coûteuses pour les Grands Nancéiens ! Toutefois, nous souhaitons aussi, et surtout, qu'il puisse être l'occasion de faire le point sur les projets les plus importants de l'agglomération.

La présentation du projet de ZAC Nancy Grand Cœur nous offre un exemple récent des méthodes de travail que nous récusons. Même si en 2006 la place Stanislas était considérée comme le centre de Nancy, rappelons qu'aujourd'hui le Grand Cœur de Nancy est le quartier de la gare, de la place Thiers jusqu'au Pont des Fusillés. Ce projet de réaménagement a fait l'objet d'une exposition à la Lanterne, lieu d'information installé place Thiers. Intitulée "émergence d'un écoquartier", cette exposition n'a malheureusement pas attiré beaucoup de monde, à en croire le peu de remarques laissées sur son registre. Les Grands Nancéiens se sentiraient-ils peu concernés ? Ont-ils compris qu'ils ne pourraient plus circuler en voiture boulevard Joffre, que les parkings de la gare disparaîtront et que les accès au centre-ville seront désormais le Pont des Fusillés et la rue Mazagran ?

Passé cet effet d'annonce, nous espérons surtout que le réaménagement de ce quartier, attendu depuis longtemps par les Grands Nancéiens, donnera un grand bol d'air pour les riverains. Nous serons notamment très sensibles au respect des normes de Haute Qualité Environnementale pour la construction des logements et des bureaux prévus ainsi qu'au développement économique et social équilibré du quartier. Enfin, il faudrait que les différents projets d'écoquartiers dans les autres communes de l'agglomération puissent bénéficier à l'avenir d'une campagne de communication aussi importante.

Pour la prise en compte du développement durable dans les 20 villes de l'agglomération, l'objectif n'est pas que toutes les réalisations prévues à court terme puissent être des écoquartiers mais plutôt que d'ici une dizaine d'années tout nouveau projet puisse atteindre des objectifs précis. Pour la ZAC Nancy Grand Cœur, une charte d'aménagement est annoncée : espérons qu'elle puisse s'inspirer de la charte des écoquartiers de la Communauté Urbaine Lille Métropole. Celle-ci a lancé une concertation avec l'ensemble des communes, agents territoriaux, promoteurs privés, représentants d'associations, membres de bureaux d'études et de cabinets d'architectes aboutissant pour l'instant à 27 contributions concrètes. Au Grand Nancy, les principales orientations sont définies au sein de l'Agenda 21 présenté en 2006. Pourquoi ne pas compléter ce document par des préconisations précises et concertées telles que des diagnostics préalables prouvant que le lieu choisi est propice au développement d'un écoquartier ? En effet, les habitants aimeront certainement faire des propositions ; le minimum serait de les informer sur les raisons pour lesquelles un effort particulier a été réalisé au cœur de Nancy et non ailleurs dans l'agglomération...

Groupe "la Gauche du Grand Nancy"  
22-24, viaduc Kennedy - CO n° 80036 - 54035 Nancy Cedex  
Tél. : 03.83.91.83.30  
Gauche.du.grand.nancy@gmail.com

## NANCY MÉTROPOLE : un choix pour l'avenir

Au moment où notre Communauté actualise son projet d'Agglomération, il est nécessaire d'apporter un signal fort pour accompagner sa mise en œuvre. **Il nous faut renforcer les solidarités pour répondre de façon dynamique et responsable aux grands objectifs qu'il poursuit et au grand défi d'un développement urbain durable.**

Pour s'assurer un développement social, économique, culturel et environnemental, il nous faut de plus en plus de cohésion, de cohérence et d'efficacité. **Il nous faut plus de force dans l'organisation du pouvoir et dans la décision, là où l'intercommunalité est souvent démunie pour y répondre. Une mutation garantirait cette cohérence.**

En remettant son rapport en mars dernier, le Comité BALLADUR, chargé de réfléchir sur une réforme des collectivités locales, a proposé la **création de métropoles urbaines** pour répondre à la fois à notre intégration dans la métropolisation du territoire européen et à la concurrence qu'elle génère, mais aussi de se garantir plus d'efficacité grâce à la compétence générale, au regroupement communal et aux avantages offerts par une manne financière et fiscale. Avant 2012, la loi aura entériné ce fait.

**Il est encore possible de rejoindre l'avant-garde des onze métropoles déjà désignées. Nous pouvons décider de prendre ce statut, de créer une dynamique positive et forte pour accompagner notre projet actualisé, et ainsi répondre en leader à la valorisation du Grand Quart Nord-Est, trop souvent oublié, malgré son positionnement stratégique, dans le développement du territoire national (à l'exception du cas très spécifique de Strasbourg). Il y aurait dans cette initiative le germe d'une Grande Métropole linéaire sur l'axe lorrain dont la richesse environnementale, culturelle et patrimoniale garantit une réelle croissance et un développement durable, équilibré et harmonieux dans un contexte urbain multipolaire. Ne manquons pas ce rendez-vous.**

Essayons de dépasser égoïsmes et ambitions personnelles au détriment de l'intérêt de tous nos Concitoyens et Concitoyennes. **En premier lieu et afin de réussir, un large débat préparatoire est à instaurer au niveau de toute la Communauté urbaine.**

Jean-Jacques GUYOT